



ÉTABLISSEMENT

**SEM Cannes Lerins
Aménagement et Habitat (06)**
22 Boulevard Louis Négrin

06150 Cannes

AVIS DE MARCHÉ**TRAVAUX**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: TRAVAUX SUR LES SECTIONS OUVRANTES POUR LES BESOINS DE CLAH.

Description: La consultation porte sur la réalisation de travaux sur les sections ouvrantes pour l'entretien, la rénovation et la réhabilitation du patrimoine de CANNES LÉRINS AMÉNAGEMENT ET HABITAT.

Identifiant interne: 26/055.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: Procédure adaptée passée en application de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.
Nomenclature principale (cpv): 45421000.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Négociation de l'accord cadre Dans le but de parfaire leur offre, Cannes Lérins aménagement et Habitat se réserve le droit d'engager une négociation avec les offres économiquement les plus avantageuses, pouvant porter sur tous les éléments de leur offre, notamment sur le prix. Les négociations pourront se dérouler par échanges écrits ou réunions de négociation. À l'issue des négociations, le pouvoir adjudicateur demandera à chacun des candidats de présenter une dernière et meilleure offre dans un délai qui sera précisé dans l'invitation à remettre une offre finale. Les candidats ayant remis des offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables pourront ne pas être éliminés d'emblée. Cependant, les offres qui, au terme de la négociation, demeurent inappropriées, irrégulières ou inacceptables seront rejetées. La négociation est conduite dans le respect du principe d'égalité de traitement de tous les candidats. Les informations données aux candidats ne peuvent être de nature à avantager certains d'entre eux. Le pouvoir adjudicateur ne peut révéler aux autres candidats des solutions proposées ou des informations confidentielles communiquées par un candidat dans le cadre de la négociation, sans l'accord de celui-ci. Toutefois, le pouvoir Adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Modalités de financement et de paiement - Le règlement des dépenses se fera virement bancaire - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de Cannes Lérins aménagement et habitat. - Financement sur fonds propres - Taux de l'avance : 15 % - Garantie de parfait achèvement. - Garantie biennale le cas échéant - Prix unitaires révisables.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Section 5 - Lot**5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 26/055.

Titre: TRAVAUX SUR LES SECTIONS OUVRANTES POUR LES BESOINS DE CLAH.

Description: La consultation porte sur la réalisation de travaux sur les sections ouvrantes pour l'entretien, la rénovation et la

réhabilitation du patrimoine de CANNES LÉRINS AMÉNAGEMENT ET HABITAT.

La consultation donnera lieu à un accord-cadre mono attributaire à bons de commande en application des articles L2125-1.1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande Publique.

Les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante :

Montant Minimum par période : 75 000,00 € HT/ montant maximum par période: 450 000,00 € HT

Durée du contrat - Délai d'exécution

La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis.

La première période court à compter du 06/10/2026 pour une période de 12 mois.

Le présent accord cadre est reconductible de manière tacite 3 fois par période de 12 mois dans la limite des 48 mois.

A défaut de décision expresse de non-reconduction du pouvoir adjudicateur 4 mois au plus tard avant la date de fin de la période en cours le présent accord cadre sera considéré comme tacitement reconduit.

Toutefois, le titulaire peut refuser la reconduction par anticipation. Dans ce cas il devra par décision motivée, notifier son refus au pouvoir adjudicateur par LRAR 6 mois au plus tard avant la date de notification.

A défaut de refus express avant ce délai, le titulaire sera alors tenu d'accepter la reconduction.

Le marché pourra, par anticipation, être reconduit pour 12 mois, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint.

Les délais d'exécution figurent au CCAP.

La présentation d'offres en variante n'est pas autorisée

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45421000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Patrimoine de CLAH..

Ville: Cannes la Bocca.

Code Postal: 06150.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1800000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1800000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Capacité économique et financière Il convient de se référer au règlement de consultation..

Description : Capacité technique et professionnelle Il convient de se référer au règlement de consultation.

Description : Aptitude à exercer l'activité professionnelle, il convient de se référer au règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Il convient de se référer au règlement de consultation.

Critère Qualité :

Description : Il convient de se référer au règlement de consultation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Il convient de se référer

au règlement de consultation..

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 20/07/2026 à 17:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Description : Introduction des recours Avant la conclusion du contrat : 1. le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551-12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2. le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3. le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences « Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 4. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr..

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Informations complémentaires : .

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 100.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SEM Cannes Lerins Aménagement et Habitat (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 69592089200046.

Département : 06.

Adresse postale : 22 Boulevard Louis Négrin.

Adresse postale : 22 Boulevard Louis Négrin.

Ville : Cannes.

Code postal : 06150.

Pays : FRANCE.

Point de contact: marches@ophcannes.net.

Adresse électronique: marches@ophcannes.net.

Téléphone: +33 493481222.

Adresse internet: <https://www.cannesamenagementhabitat.fr/>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Adresse postale : CS 61039 18, avenue des Fleurs.

Ville : NICE Cedex 1.

Code postal : 06050.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 492041313.

Télécopieur: +33 334935578.

Adresse internet: <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : Organe chargé des procédures de médiation Comité Consultatif Interrégional de Rè.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 00000000000000.
Adresse postale : CS 80001 Place Félix-Baret.
Ville : Marseille Cédex 06.
Code postal : 13282.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.
Téléphone: +33 334843545.
Télécopieur: +33 334911561.
Adresse internet: <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :6ebef921-ad72-4f47-a2af-c3442876a9c3
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 18/06/2026 à 10:56.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.